

le 9.12.2008

Madame l'Inspectrice,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint
un courrier rédigé par le conseil des maîtres à
l'attention de Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Cette lettre n'est pas dirigée contre vous, ni votre
fonction mais je me dois de vous l'adresser et de
la faire connaître. De propre de l'esprit responsable
est d'agir à visage découvert, sans faux-fuyant,
en assumant les risques inhérents à cette action.
C'est ce que je fais aujourd'hui avec le soutien
de mes collègues

Je vous prie de recevoir, Madame l'Inspectrice,
l'assurance de mes sentiments respectueux



Catherine LIEGENT
Ecole maternelle BOISSIERE

Ecole maternelle BOISSIERE
1 rue des Processions
93130 NOISY LE SEC

à Monsieur l' Inspecteur de l' Académie de Créteil
s/c de Madame l' Inspectrice de l' Education Nationale
de la circonscription de Noisy-le-Sec

Objet : motion du conseil des maîtres réuni ce jour Mardi 9 décembre 2008.

Monsieur l' Inspecteur d' Académie,

Nous vous écrivons pour vous faire part de nos réflexions et de nos décisions qui nous amènent à entrer en résistance contre les multiples réformes néfastes que nous subissons aujourd' hui dans nos écoles. Les mesures qui nous sont proposées ont été décidées dans la précipitation et sans concertation. Elles ont rejeté toutes les recherches dans le domaine de la pédagogie et de la chronobiologie.

C' est au nom des valeurs républicaines et des fondements de l' Education auxquels nous n' avons jamais cessé de croire que nous dénonçons ces mesures et que nous vous informons respectueusement que nous allons tenter de résister à leurs effets négatifs sur les enfants dont nous avons la charge.

Notre objection pour mettre en œuvre ces mesures dévastatrices ne pénalisera pas les élèves et ne diminuera pas nos heures de service.

Les nouveaux programmes considèrent l' enfant comme un réceptacle de savoirs transmis verticalement de l' enseignant aux élèves. Ils tournent le dos à plusieurs décennies de progrès pédagogiques : méthodes actives, projets coopératifs, enfants-chercheurs, interactions avec le groupe-classe et l' environnement.

C' est la raison pour laquelle nous continuerons à mettre en œuvre les contenus et l' esprit des programmes de 2002 beaucoup plus équilibrés, beaucoup moins élitistes et hérités de ceux de 1989 qui plaçaient l' enfant au centre du système éducatif.

Nous nous engageons à développer une pédagogie différenciée qui convienne à chacun de nos élèves et permette à chacun de progresser à partir de ce qu' il est. Nous nous engageons aussi à réfléchir à une autre organisation du temps scolaire.

A l'école maternelle, on enseigne ! La maternelle n'est ni une garderie pour les élèves de moins de quatre ans, ni l'antichambre du CP pour les plus de quatre ans. L'école maternelle est un lieu où l'enfant apprend à vivre avec les autres, à perfectionner son langage, à communiquer avec ses pairs et les adultes, à résoudre les problèmes en faisant de multiples expériences, à développer sa motricité dans un espace organisé par l'enseignant pour respecter sa sécurité physique et affective et favoriser son autonomie.

Nous ne cautionnerons pas la mise en place des « jardins d'éveil », garderies payantes dont le seul but est de remplacer une école de qualité gratuite pour tous. Nous ne transformerons pas non plus nos élèves en moutons bien dressés pour le CP.

Avec la confiance que les parents nous accordent chaque jour, nous continuerons à accompagner l'élève « pour une première scolarité réussie » qui respecte ses rythmes et favorise le désir d'apprendre.

Travailler plus : l'aide personnalisée.

L'aide personnalisée ne répond pas aux besoins des élèves pris en charge par le R.A.S.E.D. En revanche, elle constitue un prétexte pour supprimer le R.A.S.E.D. aux compétences différentes et irremplaçables. Elle prolonge la journée des élèves les plus fragiles et peut les stigmatiser.

Nous nous engageons donc à suspendre ou arrêter l'aide personnalisée.

Nous consacrerons ces heures à des concertations pédagogiques visant à aider au mieux sur le temps de classe chacun des élèves qui nous sont confiés. Nous rencontrerons les parents d'élèves et les partenaires (collègues, R.A.S.E.D.)

Nous faisons ce choix uniquement dans l'intérêt de nos élèves et du service public de l'Education.

Nous faisons ce choix dans l'espoir de pouvoir continuer à construire une école du respect, de la coopération, de la solidarité, de la recherche, de la créativité et du progrès de tous les élèves.

Attachées à la qualité de l'Education Nationale, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos sentiments respectueux et de croire en notre profond dévouement à la cause des enfants de l'Ecole Publique.

Le conseil des maitres.

Catherine LIEGENT

Z. Saute

Liegent

FAVREAU Frédérique

[Signature]

Sylvie LAURENT

Laurent

Myriam CLAYE

Claye

COPIES FAITES AUX COLLEGUES de MARYLE SEC